



Madame , Monsieur

L'association sportive offre à votre enfant un programme sportif (dont le badminton de 12h30 à 13h20 . L'occasion pour lui de partager des moments de convivialité et de compétitions (mercredi après –midi) face à d'autres collègues , de s'y préparer en organisant nos équipes lors des entraînements, de se former aux fonctions de jeunes officiels (arbitres) indispensables au bon déroulement des rencontres .

1-S'informer

- Les familles sont informées des compétitions par le biais d'un calendrier remis aux élèves dès sa conception. Ceci vous permet d'anticiper l'absence de votre enfant le mercredi après-midi (Eviter de prendre rendez-vous chez le médecin , le coiffeur....)
- Les élèves sont informés des détails de l'organisation (horaires, lieux de rendez- vous, adversaires...) pendant l'entrainement ET par le biais d'affiches .(n'hésitez pas à consulter le site internet du collège)

2-RESPECTER LES REGLES DE SECURITE

*Les entrainements sur le temps de la pause méridienne sont soumis au règlement du collège.

*Lors des déplacements en car, les élèves restent sous la responsabilité d'un professeur d'EPS du collège ou d'un autre établissement.

Mais dès la descente du car (ou fin de la compétition), les enseignants d'EPS NE SONT PLUS RESPONSABLES DE VOTRE ENFANT et ne sont pas dans l'obligation d'attendre votre arrivée.

*Durant les déplacements et l'ensemble des activités proposées , les élèves inscrits et à jour dans leur cotisations sont couverts par l'assurance MAIF contractée par l'association sportive. Les parents sont cependant invités à prendre une assurance « responsabilité civile »

3- En pratique

*A tout moment et en toute circonstance , il est demandé à chaque élève de suivre les consignes d'organisation et de sécurité données, de respecter le matériel et les installations ,de respecter les autres joueurs ,les jeunes officiels ,de ne jamais se soustraire à la surveillance des adultes responsables.

*Toutes absences répétées à un entrainement ou à une compétition devront être justifiées .Pour le bon déroulement des cours et des compétitions , il est souhaitable d'avertir le professeur en cas absence prévisible.(Pour un élève absent ,toute une équipe peut déclarer forfait ...)

*Attention ,le mercredi après- midi, il n'y a pas de vie scolaire ,l'élève absent n'est donc pas sous notre responsabilité et son absence ne peut pas signalée.



NOM et PRENOM DE L'élève

SIGNATURE des parents

.....

.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

J'autorise l'AS badminton à utiliser les photos de mon enfant pour le site internet ,twitter du collège ou les affiches du collège

